



LIEU DE FORMATION

Lycée Langevin Wallon
126 Avenue Roger Salengro,
94500 Champigny-sur-Marne



PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements techniques

- Construction des structures matérielles appliquées à l'électrotechnique
- Sciences appliquées à l'électrotechnique
- Essais de systèmes
- Génie électrique

Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie

MÉTIERS VISÉS

- Chef.fe de chantier en installations électriques
- Électromécanicien.ne
- Technicien.ne de maintenance industrielle
- Technicien/ne électrotechnicien/ne
- Technicien/ne en lignes haute tension

MISSIONS EN ENTREPRISE

- Définir les besoins du client et proposer des solutions techniques
- Diagnostiquer la cause du dysfonctionnement de l'installation
- Rédiger le dossier de la réalisation et de la mise en service de l'installation
- Choisir les matériels appropriés et prévoir les protections nécessaires
- Concevoir et réaliser des systèmes électrotechniques en tenant compte des aspects environnementaux
- Assurer la maintenance d'équipements électriques

NIVEAU D'ACCÈS

Baccalauréat professionnel MELEC, Bac pro MEI, Bac STI2D, Bac S ou d'un titre de niveau 4

RYTHME D'ALTERNANCE

2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

Le BTS conduit vers la vie active. Il existe aussi la possibilité de continuer vers différentes formations :

- Licence pro industrielle
- Classe préparatoire ATS
- Écoles d'ingénieur

POURQUOI LE CFA SACEF

Le CFA SACEF c'est :

- Un service **sur-mesure** tout au long du contrat,
- **Sécuriser** la mise en place réglementaire du contrat de l'apprenti,
- Une équipe qui **s'assure du financement** de la formation par l'OPCO et par l'entreprise,
- Des **conseillers professionnels** dédiés à l'accompagnement des apprentis et de leur entreprise,
- Des invitations à des **ateliers de recherche d'emploi** et **jobdating**,
- **Vous accompagner vers la réussite de votre alternance.**

Le CFA en chiffres



TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Niveaux	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	soit 100 % du SMIC ou le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

POUR PLUS D'INFORMATION

BTSELECTRO@cfasacef.fr

Rendez-vous sur notre site internet : www.cfasacef.fr

Contactez le référent handicap : handicap@cfasacef.fr



01 78 09 88 51
Paris - 1er

CFA
SACEF